



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LE 3 DECEMBRE 2024

A la suite de la 11^{ème} journée de TOP 14 et de la 12^{ème} journée de PRO D2, plusieurs clubs de TOP 14 et de PRO D2 sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements (LNR) au titre de divers manquements présumés à la réglementation prévue par les Règlements Généraux de la LNR en lien notamment avec le port d'équipements complémentaires, la présence d'obstacles de matériel dans l'en-but au cours des rencontres et la présence de licenciés dans des zones non autorisées au cours des rencontres :

- CA Brive Corrèze Limousin
- US Montalbanaise
- Stade Niçois Rugby
- USA Perpignan

FC GRENOBLE RUGBY

FC Grenoble Rugby / Colomiers Rugby (J12 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre susvisée, les officiels de match désignés lors de cette rencontre ont signalé plusieurs incidents impliquant le club du FC Grenoble Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Le FC Grenoble Rugby est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 11 décembre 2024.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

